

BASE DE PAIEMENT

Exigences relatives à la soumission des offres financières

- (a) Les prix doivent figurer uniquement dans l'offre financière. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de l'offre.
- (b) Le soumissionnaire doit présenter son offre financière conformément à la présente base de paiement.
- (c) L'offre doit être présentée en dollars canadiens, taxes applicables exclues, FAB destination, droits de douane et taxes d'accise canadiens inclus.
- (d) Calcul du prix total de l'offre évaluée combinée pour les services requis:
 - a. Aux fins de l'évaluation, le prix de l'offre évaluée sera composé du total combiné des tableaux A à E présenté dans le tableau F.
 - b. Pour être considéré conforme, le soumissionnaire doit inscrire un montant dans chacune des cases des tableaux ventilées (section A à E) de chaque année.
 - c. Les soumissionnaires ne sont pas tenus de fournir des prix fermes pour les équipements « optionnelle » de chaque section et le transport relié à l'article optionnel, mais y sont fortement encouragés s'ils sont en mesure de fournir l'équipement listé.
- (e) Calcul du prix total de l'offre évaluée combinée pour les services optionnels:
 - a. Les articles optionnels seront évalués seulement si l'ensemble des soumissionnaires on soumit un prix conforme pour l'article.
 - b. Pour qu'un article de la section optionnel puisse être considéré comme inclus à la soumission et conforme, le soumissionnaire doit inscrire un prix dans l'ensemble des cases relia à l'article optionnel incluant les frais de transport de l'article pour lequel il souhaite soumettre un prix, le cas échéant.
- (f) S'il y a des services optionnels où l'ensemble des soumissionnaires on soumit un prix conforme, le calcul du prix total de l'offre évaluée combinée se fera comme suit :
 - a. Aux fins de l'évaluation, le prix de l'offre évaluée sera composé du total combiné des tableaux A à E et les totaux combinés des frais de locations de(s) Équipement(s) optionnel(s) et des frais de transport des équipements pour les services optionnels où l'ensemble des soumissionnaires on soumit un prix conforme,
 - b. Pour être considéré conforme, le soumissionnaire doit inscrire un montant dans chacune des cases des tableaux ventilées (section A à E) de chaque année.

A Période de l'offre à commandes – ANNÉE 1 – 1^{er} avril 2024 au 31 mars, 2025

A1. ÉQUIPEMENT REQUIS - Prix unitaires fermes

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé le(s) prix unitaire(s) ferme(s) spécifié(s) ci-dessous en dollars canadiens pour tous les coûts, y compris, mais sans s'y limiter, tous les honoraires et frais professionnels, techniques et administratifs nécessaires pour satisfaire aux exigences de l'annexe A - *Énoncé des travaux*, tel que défini.

Se référer à l'annexe A, paragraphe 3.1 pour la liste des spécifications et inclusions pour chaque équipement. Les taux unitaires soumis doivent inclure l'ensemble des frais de services ou autres requis conformément à l'annexe A et excluant les frais de transport.

PARTIE 1 - ÉQUIPEMENT REQUIS - Prix unitaires fermes - Période de l'offre à commandes – ANNÉE 1 – 1 ^{er} avril 2024 au 31 mars 2025											
<i>**Les quantités indiquées à la grille sont à des fins d'estimations seulement. Aucun montant garanti</i>											
No. de l'article	Description	Tarif unitaire par jour (a)	Quantité estimée** (A)	Sous-Total Jour (= a x A)	Tarif unitaire par semaine (b)	Quantité estimée** (B)	Sous-Total Semaine (= b x B)	Tarif unitaire par mois (c)	Quantité estimée** (C)	Sous-Total Mois (= c x C)	Sous-Total par équipement (= A + B + C)
A1.1	Excavatrice 1.5 ou 1.7 tonnes	\$	10	\$	\$	4	\$	\$	1	\$	\$
A1.1.1	Pouce hydraulique (adapté pour l'article A.1.1)	\$	10	\$	\$	4	\$	\$	1	\$	\$
A1.1.2	Marteau piqueur (adapté pour l'article A.1.1)	\$	10	\$	\$	4	\$	\$	1	\$	\$
A1.2	Excavatrice 3.5 tonnes	\$	30	\$	\$	8	\$	\$	2	\$	\$
A1.2.1	Pouce hydraulique (adapté pour l'article A1.2)	\$	30	\$	\$	8	\$	\$	2	\$	\$
A1.2.2	Marteau piqueur (adapté pour l'article A1.2)	\$	30	\$	\$	8	\$	\$	2	\$	\$
A1.3	Excavatrice 5 tonnes	\$	10	\$	\$	4	\$	\$	1	\$	\$
A1.3.1	Pouce hydraulique (adapté pour l'article A1.3)	\$	10	\$	\$	4	\$	\$	1	\$	\$
A1.3.2	Marteau piqueur (adapté pour l'article A1.3)	\$	10	\$	\$	4	\$	\$	1	\$	\$

PARTIE 1 - ÉQUIPEMENT REQUIS - Prix unitaires fermes - Période de l'offre à commandes – ANNÉE 1 – 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025

***Les quantités indiquées à la grille sont à des fins d'estimations seulement. Aucun montant garanti*

No. de l'article	Description	Tarif unitaire par jour (a)	Quantité estimée** (A)	Sous-Total Jour (= a x A)	Tarif unitaire par semaine (b)	Quantité estimée** (B)	Sous-Total Semaine (= b x B)	Tarif unitaire par mois (c)	Quantité estimée** (C)	Sous-Total Mois (= c x C)	Sous-Total par équipement (= A + B + C)
A1.4	Excavatrice 10 tonnes	\$	30	\$	\$	8	\$	\$	2	\$	\$
A1.4.1	Pouce hydraulique (adapté pour l'article A1.4)	\$	30	\$	\$	8	\$	\$	2	\$	\$
A1.4.2	Marteau piqueur (adapté pour l'article A1.4)	\$	30	\$	\$	8	\$	\$	2	\$	\$
A1.5	Excavatrice 13 ou 13.5 tonnes	\$	30	\$	\$	4	\$	\$	1	\$	\$
A1.5.1	Pouce hydraulique (adapté pour l'article A1.5)	\$	30	\$	\$	4	\$	\$	1	\$	\$
A1.5.2	Marteau piqueur (adapté pour l'article A1.5)	\$	30	\$	\$	4	\$	\$	1	\$	\$
A1.6	Chariot élévateur à mât télescopique – 5000lbs*	\$	10	\$	\$	4	\$	\$	1	\$	\$
A1.6.1	Panier capacité 2 personnes 500 lbs (adapté pour l'article A1.6)	\$	10	\$	\$	4	\$	\$	1	\$	\$
A1.7	Plate-forme élévatrice (scissor lift) Environ 26 pieds	\$	10	\$	\$	4	\$	\$	1	\$	\$
A1.8	Nacelle de 35 à 75 pieds	\$	10	\$	\$	4	\$	\$	1	\$	\$
A1.9	Nacelle de 75 à 120 pieds	\$	10	\$	\$	4	\$	\$	1	\$	\$

PARTIE 1 - ÉQUIPEMENT REQUIS - Prix unitaires fermes - Période de l'offre à commandes – ANNÉE 1 – 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025

***Les quantités indiquées à la grille sont à des fins d'estimations seulement. Aucun montant garanti*

No. de l'article	Description	Tarif unitaire par jour (a)	Quantité estimée** (A)	Sous-Total Jour (= a x A)	Tarif unitaire par semaine (b)	Quantité estimée** (B)	Sous-Total Semaine (= b x B)	Tarif unitaire par mois (c)	Quantité estimée** (C)	Sous-Total Mois (= c x C)	Sous-Total par équipement (= A + B + C)
A1.10	Nacelle remorquable Tel que décrit à l'annexe A section 3.1.	\$	10	\$	\$	4	\$	\$	1	\$	\$
(A1)	PRIX UNITAIRE(S) FERME(S) TOTAL(S) - Équipement requis (s) Somme du/des total(s) calculé(s)										\$

A2. FRAIS DE TRANSPORT - ÉQUIPEMENTS REQUIS - Prix unitaires fermes

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé le(s) prix unitaire(s) ferme(s) spécifié(s) ci-dessous en dollars canadiens pour tous les coûts, y compris, mais sans s'y limiter, tous les honoraires et frais professionnels, techniques et administratifs nécessaires pour satisfaire aux exigences de l'annexe A - Énoncé des travaux, tel que défini.

Déplacement dans la Ville de Québec

Adresse de référence: 280 rue St-Dominique, G1K 6R1, QC (dans un rayon maximum de 6 km)
(un seul déplacement dans la ville de Québec : livraison, retour ou déplacement entre deux chantiers)

Déplacement dans la Ville de Lévis

Adresse de références: 41 ch. Du Gouvernement, G6V 7B1, QC (dans un rayon maximum de 2 km)
(un seul déplacement dans la ville de Lévis : livraison, retour ou déplacement entre un chantier de Québec et un de Lévis)

PARTIE 2 – FRAIS DE TRANSPORT – ÉQUIPEMENTS REQUIS - Prix unitaires fermes - Période de l'offre à commandes – 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025					
<i>**Les quantités indiquées à la grille sont à des fins d'estimations seulement. Aucun montant garanti</i>					
No. de l'article	Description des frais de transport (incluant tous accessoires requis et demandés liés à l'article)	Ville de Québec Taux unitaire par déplacement (a)	Ville de Lévis Taux unitaire par déplacement (b)	Quantité estimée** (c)	Total calculé = (a + b) x c
A2.1	Article A1.1 : Excavatrice 1.5 ou 1.7 tonnes	\$	\$	2	\$
A2.2	Article A1.2 : Excavatrice 3.5 tonnes	\$	\$	2	\$
A2.3	Article A1.3 : Excavatrice 5 tonnes	\$	\$	2	\$
A2.4	Article A1.4 : Excavatrice 10 tonnes	\$	\$	2	\$
A2.5	Article A1.5 : Excavatrice 13 ou 13.5 tonnes	\$	\$	2	\$
A2.6	Article A1.6 : Chariot élévateur à mât télescopique – 5000lbs	\$	\$	2	\$
A2.7	Article A1.7 : Plate-forme élévatrice (scissor lift) d'environ 26 pieds	\$	\$	2	\$
A2.8	Article A1.8 : Nacelle de 35 à 75 pieds	\$	\$	2	\$
A2.9	Article A1.9 : Nacelle de 75 à 120 pieds	\$	\$	2	\$
A2.10	Article A1.9 : Nacelle remorquable d'environ 35 pieds	\$	\$	2	\$
(A2)	PRIX UNITAIRE(S) FERME(S) TOTAL(S) - Frais de transport des équipements Somme du/des total(s) calculé(s)				\$

A3. Sous-total de l'offre « REQUIS » évalué - Période de l'offre à commandes – 1er avril 2024 au 31 mars, 2025

PARTIE 3 – SOUS-TOTAL DE L'OFFRE ÉVALUÉ – ÉQUIPEMENTS REQUIS ET FRAIS DE TRANSPORT - Prix unitaires fermes - Période de l'offre à commandes – 1 ^{er} avril 2024 au 31 mars 2025		
<i>*Pour fins de calcul de l'offre seulement. Aucun montant garanti</i>		
Article	Description	Total calculé* (= A1 + A2)
(A3)	Période de l'offre à commandes – année 1 – du 1 avril 2024 au 31 mars 2025 Somme de A1 + A2 = SOUS-TOTAL « REQUIS » DE L'OFFRE ÉVALUÉ	\$

A4. ÉQUIPEMENTS OPTIONNELS - Prix unitaires fermes

L'entrepreneur n'est pas tenu de fournir les équipements de la section « optionnelle ». Les prix excluent les taxes applicables.

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé le(s) prix ferme(s) spécifié(s) ci-dessous en dollars canadiens pour tous les coûts, y compris, mais sans s'y limiter, tous les honoraires et frais professionnels, techniques et administratifs nécessaires pour satisfaire aux exigences de l'annexe A - Énoncé des travaux, tel que défini.

Se référer à l'annexe A, paragraphe 3.1 pour la liste des spécifications et inclusions pour chaque équipement. Les taux unitaires soumis doivent inclure l'ensemble des frais de services ou autres requis conformément à l'annexe A et excluant les frais de transport.

PARTIE 4 – ÉQUIPEMENTS OPTIONNELS - Prix unitaires fermes - Période de l'offre à commandes – ANNÉE 1 – 1 ^{er} avril 2024 au 31 mars 2025											
<i>**Les quantités indiquées à la grille sont à des fins d'estimations seulement. Aucun montant garanti</i>											
No. de l'article	Description	Tarif unitaire par jour (a)	Quantité estimée** (A)	Sous-Total Jour (=a x A)	Tarif unitaire par semaine (b)	Quantité estimée** (B)	Sous-Total Semaine (=b x B)	Tarif unitaire par mois (c)	Quantité estimée** (C)	Sous-Total Mois (=c x C)	Sous-Total par équipement (= A + B + C)
A4.1	Plaque vibrante 400 lbs à 750 lbs (±50lbs)	\$	10	\$	\$	4	\$	\$	1	\$	\$
A4.2	Plaque vibrante 750 lbs à 1000 lbs (±50lbs)	\$	10	\$	\$	4	\$	\$	1	\$	\$
A4.3	Rouleau compacteur Largeur 48 à 50 pouces	\$	10	\$	\$	4	\$	\$	1	\$	\$

PARTIE 4 – ÉQUIPEMENTS OPTIONNELS - Prix unitaires fermes - Période de l'offre à commandes – ANNÉE 1 – 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025

***Les quantités indiquées à la grille sont à des fins d'estimations seulement. Aucun montant garanti*

No. de l'article	Description	Tarif unitaire par jour (a)	Quantité estimée** (A)	Sous-Total Jour (=a x A)	Tarif unitaire par semaine (b)	Quantité estimée** (B)	Sous-Total Semaine (=b x B)	Tarif unitaire par mois (c)	Quantité estimée** (C)	Sous-Total Mois (=c x C)	Sous-Total par équipement (= A + B + C)
A4.4	Rouleau compacteur Largeur 50 à 56 pouces	\$	10	\$	\$	4	\$	\$	1	\$	\$
A4.5	Brouette motorisée Capacité d'environ 1500 lbs à 2500 lbs	\$	10	\$	\$	4	\$	\$	1	\$	\$
A4.6	Équipement pour Jet de sable (Sand blast)	\$	10	\$	\$	4	\$	\$	1	\$	\$
(A4)	PRIX UNITAIRE(S) FERME(S) TOTAL(S) – Équipement (s) optionnel (s) Somme du/des total(s) calculé(s)										\$

A5. FRAIS DE TRANSPORT POUR ÉQUIPEMENTS OPTIONNELS- Prix unitaires fermes

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé le(s) prix unitaire(s) ferme(s) spécifié(s) ci-dessous en dollars canadiens pour tous les coûts, y compris, mais sans s'y limiter, tous les honoraires et frais professionnels, techniques et administratifs nécessaires pour satisfaire aux exigences de l'annexe A - Énoncé des travaux, tel que défini.

Déplacement dans la Ville de Québec

Adresse de référence: 280 rue St-Dominique, G1K 6R1, QC (dans un rayon maximum de 6 km)
(un seul déplacement dans la ville de Québec : livraison, retour ou déplacement entre deux chantiers)

Déplacement dans la Ville de Lévis

Adresse de références: 41 ch. Du Gouvernement, G6V 7B1, QC (dans un rayon maximum de 2 km)
(un seul déplacement dans la ville de Lévis : livraison, retour ou déplacement entre un chantier de Québec et un de Lévis)

PARTIE 5 – FRAIS DE TRANSPORT - ÉQUIPEMENTS OPTIONNELS - Prix unitaires fermes - Période de l'offre à commandes – 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025

***Les quantités indiquées à la grille sont à des fins d'estimations seulement. Aucun montant garanti*

No. de l'article	Description des frais de transport (incluant tous accessoires liés à l'article)	Ville de Québec Taux unitaire par déplacement (a)	Ville de Lévis Taux unitaire par déplacement (b)	Quantité estimée** (c)	Total calculé = (a + b) x c
A5.1	Article A4.1: Plaque vibrante (400 lbs à 750 lbs ±50lbs)	<i>Aucun transport requis – Parcs Canada va aller récupérer l'équipement</i>			
A5.2	Article A4.1: Plaque vibrante (750 lbs à 1000 lbs ±50lbs)	<i>Aucun transport requis – Parcs Canada va aller récupérer l'équipement</i>			
A5.3	Article A4.2: Rouleau compacteur largeur 48 à 50 pouces	\$	\$	2	\$

A5.4	Article A4.2: Rouleau compacteur largeur 50 à 56 pouces	\$	\$	2	\$
A5.5	Article A4.3: Brouette motorisée (capacité d'env. 1500 lbs à 2500 lbs)	Aucun transport requis – Parcs Canada va aller récupérer l'équipement			
A5.6	Article A4.4: Équipement pour Jet de sable (Sand blast)	Aucun transport requis – Parcs Canada va aller récupérer l'équipement			
(A5)	PRIX UNITAIRE(S) FERME(S) TOTAL(S) - Frais de transport des équipements Somme du/des total(s) calculé(s)				\$

A. Sous-total de l'offre évalué – Période de l'offre à commandes – ANNÉE 1 – 1er avril 2024 au 31 mars 2025

*** À compléter par l'autorité contractante ***

Article	Description	Prix de l'offre
(A)	SOUS-TOTAL DE L'OFFRE ÉVALUÉ – Période du contrat Somme de A3 + A4 + A5 =	\$

B. Période de l'offre à commandes – ANNÉE 2 – 1^{er} avril 2025 au 31 mars 2026

B1. ÉQUIPEMENT REQUIS - Prix unitaires fermes

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé le(s) prix unitaire(s) ferme(s) spécifié(s) ci-dessous en dollars canadiens pour tous les coûts, y compris, mais sans s'y limiter, tous les honoraires et frais professionnels, techniques et administratifs nécessaires pour satisfaire aux exigences de l'annexe A - Énoncé des travaux, tel que défini.

Se référer à l'annexe A, paragraphe 3.1 pour la liste des spécifications et inclusions pour chaque équipement. Les taux unitaires soumis doivent inclure l'ensemble des frais de services ou autres requis conformément à l'annexe A et excluant les frais de transport.

PARTIE 1 - ÉQUIPEMENT REQUIS - Prix unitaires fermes - Période de l'offre à commandes – ANNÉE 2 – 1 ^{er} avril 2025 au 31 mars 2026											
<i>**Les quantités indiquées à la grille sont à des fins d'estimations seulement. Aucun montant garanti</i>											
No. de l'article	Description	Tarif unitaire par jour (a)	Quantité estimée** (A)	Sous-Total Jour (= a x A)	Tarif unitaire par semaine (b)	Quantité estimée** (B)	Sous-Total Semaine (= b x B)	Tarif unitaire par mois (c)	Quantité estimée** (C)	Sous-Total Mois (= c x C)	Sous-Total par équipement (= A + B + C)
B1.1	Excavatrice 1.5 ou 1.7 tonnes	\$	10	\$	\$	4	\$	\$	1	\$	\$
B1.1.1	Pouce hydraulique (adapté pour l'article B.1.1)	\$	10	\$	\$	4	\$	\$	1	\$	\$

PARTIE 1 - ÉQUIPEMENT REQUIS - Prix unitaires fermes - Période de l'offre à commandes – ANNÉE 2 – 1^{er} avril 2025 au 31 mars 2026

***Les quantités indiquées à la grille sont à des fins d'estimations seulement. Aucun montant garanti*

No. de l'article	Description	Tarif unitaire par jour (a)	Quantité estimée** (A)	Sous-Total Jour (= a x A)	Tarif unitaire par semaine (b)	Quantité estimée** (B)	Sous-Total Semaine (= b x B)	Tarif unitaire par mois (c)	Quantité estimée** (C)	Sous-Total Mois (= c x C)	Sous-Total par équipement (= A + B + C)
B1.1.2	Marteau piqueur (adapté pour l'article B.1.1)	\$	10	\$	\$	4	\$	\$	1	\$	\$
B1.2	Excavatrice 3.5 tonnes	\$	30	\$	\$	8	\$	\$	2	\$	\$
B1.2.1	Pouce hydraulique (adapté pour l'article B1.2)	\$	30	\$	\$	8	\$	\$	2	\$	\$
B1.2.2	Marteau piqueur (adapté pour l'article B1.2)	\$	30	\$	\$	8	\$	\$	2	\$	\$
B1.3	Excavatrice 5 tonnes	\$	10	\$	\$	4	\$	\$	1	\$	\$
B1.3.1	Pouce hydraulique (adapté pour l'article B1.3)	\$	10	\$	\$	4	\$	\$	1	\$	\$
B1.3.2	Marteau piqueur (adapté pour l'article B1.3)	\$	10	\$	\$	4	\$	\$	1	\$	\$
B1.4	Excavatrice 10 tonnes	\$	30	\$	\$	8	\$	\$	2	\$	\$
B1.4.1	Pouce hydraulique (adapté pour l'article B1.4)	\$	30	\$	\$	8	\$	\$	2	\$	\$
B1.4.2	Marteau piqueur (adapté pour l'article B1.4)	\$	30	\$	\$	8	\$	\$	2	\$	\$
B1.5	Excavatrice 13 ou 13.5 tonnes	\$	30	\$	\$	4	\$	\$	1	\$	\$
B1.5.1	Pouce hydraulique (adapté pour l'article B1.5)	\$	30	\$	\$	4	\$	\$	1	\$	\$

PARTIE 1 - ÉQUIPEMENT REQUIS - Prix unitaires fermes - Période de l'offre à commandes – ANNÉE 2 – 1^{er} avril 2025 au 31 mars 2026

***Les quantités indiquées à la grille sont à des fins d'estimations seulement. Aucun montant garanti*

No. de l'article	Description	Tarif unitaire par jour (a)	Quantité estimée** (A)	Sous-Total Jour (= a x A)	Tarif unitaire par semaine (b)	Quantité estimée** (B)	Sous-Total Semaine (= b x B)	Tarif unitaire par mois (c)	Quantité estimée** (C)	Sous-Total Mois (= c x C)	Sous-Total par équipement (= A + B + C)
B1.5.2	Marteau piqueur (adapté pour l'article B1.5)	\$	30	\$	\$	4	\$	\$	1	\$	\$
B1.6	Chariot élévateur à mât télescopique – 5000lbs*	\$	10	\$	\$	4	\$	\$	1	\$	\$
B1.6.1	Panier capacité 2 personnes 500 lbs (adapté pour l'article B1.6)	\$	10	\$	\$	4	\$	\$	1	\$	\$
B1.7	Plate-forme élévatrice (scissor lift) Environ 26 pieds	\$	10	\$	\$	4	\$	\$	1	\$	\$
B1.8	Nacelle de 35 à 75 pieds	\$	10	\$	\$	4	\$	\$	1	\$	\$
B1.9	Nacelle de 75 à 120 pieds	\$	10	\$	\$	4	\$	\$	1	\$	\$
B1.10	Nacelle remorquable Tel que décrit à l'annexe A section 3.1.	\$	10	\$	\$	4	\$	\$	1	\$	\$
(B1)	PRIX UNITAIRE(S) FERME(S) TOTAL(S) - Équipement requis (s)										\$
	Somme du/des total(s) calculé(s)										\$

B2. FRAIS DE TRANSPORT - ÉQUIPEMENTS REQUIS - Prix unitaires fermes

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé le(s) prix unitaire(s) ferme(s) spécifié(s) ci-dessous en dollars canadiens pour tous les coûts, y compris, mais sans s'y limiter, tous les honoraires et frais professionnels, techniques et administratifs nécessaires pour satisfaire aux exigences de l'annexe A - *Énoncé des travaux*, tel que défini.

Déplacement dans la Ville de Québec

Adresse de référence: 280 rue St-Dominique, G1K 6R1, QC (dans un rayon maximum de 6 km)
(un seul déplacement dans la ville de Québec : livraison, retour ou déplacement entre deux chantiers)

Déplacement dans la Ville de Lévis

Adresse de références: 41 ch. Du Gouvernement, G6V 7B1, QC (dans un rayon maximum de 2 km)

(un seul déplacement dans la ville de Lévis : livraison, retour ou déplacement entre un chantier de Québec et un de Lévis)

PARTIE 2 – FRAIS DE TRANSPORT – ÉQUIPEMENTS REQUIS - Prix unitaires fermes - Période de l'offre à commandes – ANNÉE 2 – 1 ^{er} avril 2025 au 31 mars 2026					
<i>**Les quantités indiquées à la grille sont à des fins d'estimations seulement. Aucun montant garanti</i>					
No. de l'article	Description des frais de transport (incluant tous accessoires requis et demandés liés à l'article)	Ville de Québec Taux unitaire par déplacement (a)	Ville de Lévis Taux unitaire par déplacement (b)	Quantité estimée** (c)	Total calculé = (a + b) x c
B2.1	Article B1.1 : Excavatrice 1.5 ou 1.7 tonnes	\$	\$	2	\$
B2.2	Article B1.2 : Excavatrice 3.5 tonnes	\$	\$	2	\$
B2.3	Article B1.3 : Excavatrice 5 tonnes	\$	\$	2	\$
B2.4	Article B1.4 : Excavatrice 10 tonnes	\$	\$	2	\$
B2.5	Article B1.5 : Excavatrice 13 ou 13.5 tonnes	\$	\$	2	\$
B2.6	Article B1.6 : Chariot élévateur à mât télescopique – 5000lbs	\$	\$	2	\$
B2.7	Article B1.7 : Plate-forme élévatrice (scissor lift) d'environ 26 pieds	\$	\$	2	\$
B2.8	Article B1.8 : Nacelle de 35 à 75 pieds	\$	\$	2	\$
B2.9	Article B1.9 : Nacelle de 75 à 120 pieds	\$	\$	2	\$
B2.10	Article B1.9 : Nacelle remorquable d'environ 35 pieds	\$	\$	2	\$
(B2)	PRIX UNITAIRE(S) FERME(S) TOTAL(S) - Frais de transport des équipements Somme du/des total(s) calculé(s)				\$

B3. Sous-total de l'offre « REQUIS » évalué - Période de l'offre à commandes – ANNÉE 2 – 1^{er} avril 2025 au 31 mars 2026

PARTIE 3 – SOUS-TOTAL DE L'OFFRE ÉVALUÉ – ÉQUIPEMENTS REQUIS ET FRAIS DE TRANSPORT - Prix unitaires fermes - Période de l'offre à commandes – ANNÉE 2 – 1 ^{er} avril 2025 au 31 mars 2026		
<i>*Pour fins de calcul de l'offre seulement. Aucun montant garanti</i>		
Article	Description	Total calculé* (= B1 + B2)
(B3)	Période de l'offre à commandes – Année 2 – du 1 avril 2025 au 31 mars 2026 Somme de B1 + B2 = SOUS-TOTAL « REQUIS » DE L'OFFRE ÉVALUÉ	\$

B4. ÉQUIPEMENTS OPTIONNELS - Prix unitaires fermes

L'entrepreneur n'est pas tenu de fournir les équipements de la section « optionnelle ». Les prix excluent les taxes applicables.

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé le(s) prix ferme(s) spécifié(s) ci-dessous en dollars canadiens pour tous les coûts, y compris, mais sans s'y limiter, tous les honoraires et frais professionnels, techniques et administratifs nécessaires pour satisfaire aux exigences de l'annexe A - Énoncé des travaux, tel que défini.

Se référer à l'annexe A, paragraphe 3.1 pour la liste des spécifications et inclusions pour chaque équipement. Les taux unitaires soumis doivent inclure l'ensemble des frais de services ou autres requis conformément à l'annexe A et excluant les frais de transport.

PARTIE 4 – ÉQUIPEMENTS OPTIONNELS - Prix unitaires fermes - Période de l'offre à commandes – ANNÉE 2 – 1 ^{er} avril 2025 au 31 mars 2026											
<i>**Les quantités indiquées à la grille sont à des fins d'estimations seulement. Aucun montant garanti</i>											
No. de l'article	Description	Tarif unitaire par jour (a)	Quantité estimée** (A)	Sous-Total Jour (=a x A)	Tarif unitaire par semaine (b)	Quantité estimée** (B)	Sous-Total Semaine (=b x B)	Tarif unitaire par mois (c)	Quantité estimée** (C)	Sous-Total Mois (=c x C)	Sous-Total par équipement (= A + B + C)
B4.1	Plaque vibrante 400 lbs à 750 lbs (±50lbs)	\$	10	\$	\$	4	\$	\$	1	\$	\$
B4.2	Plaque vibrante 750 lbs à 1000 lbs (±50lbs)	\$	10	\$	\$	4	\$	\$	1	\$	\$
B4.3	Rouleau compacteur Largeur 48 à 50 pouces	\$	10	\$	\$	4	\$	\$	1	\$	\$
B4.4	Rouleau compacteur Largeur 50 à 56 pouces	\$	10	\$	\$	4	\$	\$	1	\$	\$
B4.5	Brouette motorisée Capacité d'environ 1500 lbs à 2500 lbs	\$	10	\$	\$	4	\$	\$	1	\$	\$
B4.6	Équipement pour Jet de sable (Sand blast)	\$	10	\$	\$	4	\$	\$	1	\$	\$
(B4)	PRIX UNITAIRE(S) FERME(S) TOTAL(S) – Équipement (s) optionnel (s) Somme du/des total(s) calculé(s)										\$

B5. FRAIS DE TRANSPORT POUR ÉQUIPEMENTS OPTIONNELS- Prix unitaires fermes

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé le(s) prix unitaire(s) ferme(s) spécifié(s) ci-dessous en dollars canadiens pour tous les coûts, y compris, mais sans s'y limiter, tous les honoraires et frais professionnels, techniques et administratifs nécessaires pour satisfaire aux exigences de l'annexe A - Énoncé des travaux, tel que défini.

Déplacement dans la Ville de Québec

Adresse de référence: 280 rue St-Dominique, G1K 6R1, QC (dans un rayon maximum de 6 km)
(un seul déplacement dans la ville de Québec : livraison, retour ou déplacement entre deux chantiers)

Déplacement dans la Ville de Lévis

Adresse de références: 41 ch. Du Gouvernement, G6V 7B1, QC (dans un rayon maximum de 2 km)
(un seul déplacement dans la ville de Lévis : livraison, retour ou déplacement entre un chantier de Québec et un de Lévis)

PARTIE 5 – FRAIS DE TRANSPORT - ÉQUIPEMENTS OPTIONNELS - Prix unitaires fermes - Période de l'offre à commandes – ANNÉE 2 – 1 ^{er} avril 2025 au 31 mars 2026					
**Les quantités indiquées à la grille sont à des fins d'estimations seulement. Aucun montant garanti					
No. de l'article	Description des frais de transport (incluant tous accessoires liés à l'article)	Ville de Québec Taux unitaire par déplacement (a)	Ville de Lévis Taux unitaire par déplacement (b)	Quantité estimée** (c)	Total calculé = (a + b) x c
B5.1	Article B4.1: Plaque vibrante (400 lbs à 750 lbs ±50lbs)	<i>Aucun transport requis – Parcs Canada va aller récupérer l'équipement</i>			
B5.2	Article B4.1: Plaque vibrante (750 lbs à 1000 lbs ±50lbs)	<i>Aucun transport requis – Parcs Canada va aller récupérer l'équipement</i>			
B5.3	Article B4.2: Rouleau compacteur largeur 48 à 50 pouces	\$	\$	2	\$
B5.4	Article B4.2: Rouleau compacteur largeur 50 à 56 pouces	\$	\$	2	\$
B5.5	Article B4.3: Brouette motorisée (capacité d'env. 1500 lbs à 2500 lbs)	<i>Aucun transport requis – Parcs Canada va aller récupérer l'équipement</i>			
B5.6	Article B4.4: Équipement pour Jet de sable (Sand blast)	<i>Aucun transport requis – Parcs Canada va aller récupérer l'équipement</i>			
(B5)	PRIX UNITAIRE(S) FERME(S) TOTAL(S) - Frais de transport des équipements Somme du/des total(s) calculé(s)				\$

B. Sous-total de l'offre évalué – Période de l'offre à commandes – ANNÉE 2 – 1er avril 2025 au 31 mars 2026

*** À compléter par l'autorité contractante ***

Article	Description	Prix de l'offre
(B)	SOUS-TOTAL DE L'OFFRE ÉVALUÉ – Période du contrat Somme de B3 + B4 + B5 =	\$

C. Période de l'offre à commandes – ANNÉE 3 – 1^{er} avril 2026 au 31 mars 2027

C1. ÉQUIPEMENT REQUIS - Prix unitaires fermes

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé le(s) prix unitaire(s) ferme(s) spécifié(s) ci-dessous en dollars canadiens pour tous les coûts, y compris, mais sans s'y limiter, tous les honoraires et frais professionnels, techniques et administratifs nécessaires pour satisfaire aux exigences de l'annexe A - *Énoncé des travaux*, tel que défini.

Se référer à l'annexe A, paragraphe 3.1 pour la liste des spécifications et inclusions pour chaque équipement. Les taux unitaires soumis doivent inclure l'ensemble des frais de services ou autres requis conformément à l'annexe A et excluant les frais de transport.

PARTIE 1 - ÉQUIPEMENT REQUIS - Prix unitaires fermes - Période de l'offre à commandes – ANNÉE 3 – 1 ^{er} avril 2026 au 31 mars 2027											
<i>**Les quantités indiquées à la grille sont à des fins d'estimations seulement. Aucun montant garanti</i>											
No. de l'article	Description	Tarif unitaire par jour (a)	Quantité estimée** (A)	Sous-Total Jour (= a x A)	Tarif unitaire par semaine (b)	Quantité estimée** (B)	Sous-Total Semaine (= b x B)	Tarif unitaire par mois (c)	Quantité estimée** (C)	Sous-Total Mois (= c x C)	Sous-Total par équipement (= A + B + C)
C1.1	Excavatrice 1.5 ou 1.7 tonnes	\$	10	\$	\$	4	\$	\$	1	\$	\$
C1.1.1	Pouce hydraulique (adapté pour l'article C.1.1)	\$	10	\$	\$	4	\$	\$	1	\$	\$
C1.1.2	Marteau piqueur (adapté pour l'article C.1.1)	\$	10	\$	\$	4	\$	\$	1	\$	\$
C1.2	Excavatrice 3.5 tonnes	\$	30	\$	\$	8	\$	\$	2	\$	\$
C1.2.1	Pouce hydraulique (adapté pour l'article C1.2)	\$	30	\$	\$	8	\$	\$	2	\$	\$
C1.2.2	Marteau piqueur (adapté pour l'article C1.2)	\$	30	\$	\$	8	\$	\$	2	\$	\$
C1.3	Excavatrice 5 tonnes	\$	10	\$	\$	4	\$	\$	1	\$	\$
C1.3.1	Pouce hydraulique (adapté pour l'article C1.3)	\$	10	\$	\$	4	\$	\$	1	\$	\$
C1.3.2	Marteau piqueur (adapté pour l'article C1.3)	\$	10	\$	\$	4	\$	\$	1	\$	\$

PARTIE 1 - ÉQUIPEMENT REQUIS - Prix unitaires fermes - Période de l'offre à commandes – ANNÉE 3 – 1^{er} avril 2026 au 31 mars 2027

***Les quantités indiquées à la grille sont à des fins d'estimations seulement. Aucun montant garanti*

No. de l'article	Description	Tarif unitaire par jour (a)	Quantité estimée** (A)	Sous-Total Jour (= a x A)	Tarif unitaire par semaine (b)	Quantité estimée** (B)	Sous-Total Semaine (= b x B)	Tarif unitaire par mois (c)	Quantité estimée** (C)	Sous-Total Mois (= c x C)	Sous-Total par équipement (= A + B + C)
C1.4	Excavatrice 10 tonnes	\$	30	\$	\$	8	\$	\$	2	\$	\$
C1.4.1	Pouce hydraulique (adapté pour l'article C1.4)	\$	30	\$	\$	8	\$	\$	2	\$	\$
C1.4.2	Marteau piqueur (adapté pour l'article C1.4)	\$	30	\$	\$	8	\$	\$	2	\$	\$
C1.5	Excavatrice 13 ou 13.5 tonnes	\$	30	\$	\$	4	\$	\$	1	\$	\$
C1.5.1	Pouce hydraulique (adapté pour l'article C1.5)	\$	30	\$	\$	4	\$	\$	1	\$	\$
C1.5.2	Marteau piqueur (adapté pour l'article C1.5)	\$	30	\$	\$	4	\$	\$	1	\$	\$
C1.6	Chariot élévateur à mât télescopique – 5000lbs*	\$	10	\$	\$	4	\$	\$	1	\$	\$
C1.6.1	Panier capacité 2 personnes 500 lbs (adapté pour l'article C1.6)	\$	10	\$	\$	4	\$	\$	1	\$	\$
C1.7	Plate-forme élévatrice (scissor lift) Environ 26 pieds	\$	10	\$	\$	4	\$	\$	1	\$	\$
C1.8	Nacelle de 35 à 75 pieds	\$	10	\$	\$	4	\$	\$	1	\$	\$
C1.9	Nacelle de 75 à 120 pieds	\$	10	\$	\$	4	\$	\$	1	\$	\$

PARTIE 1 - ÉQUIPEMENT REQUIS - Prix unitaires fermes - Période de l'offre à commandes – ANNÉE 3 – 1^{er} avril 2026 au 31 mars 2027

***Les quantités indiquées à la grille sont à des fins d'estimations seulement. Aucun montant garanti*

No. de l'article	Description	Tarif unitaire par jour (a)	Quantité estimée** (A)	Sous-Total Jour (= a x A)	Tarif unitaire par semaine (b)	Quantité estimée** (B)	Sous-Total Semaine (= b x B)	Tarif unitaire par mois (c)	Quantité estimée** (C)	Sous-Total Mois (= c x C)	Sous-Total par équipement (= A + B + C)
C1.10	Nacelle remorquable Tel que décrit à l'annexe A section 3.1.	\$	10	\$	\$	4	\$	\$	1	\$	\$
(C1)	PRIX UNITAIRE(S) FERME(S) TOTAL(S) - Équipement requis (s)										\$
	Somme du/des total(s) calculé(s)										\$

C2. FRAIS DE TRANSPORT - ÉQUIPEMENTS REQUIS - Prix unitaires fermes

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé le(s) prix unitaire(s) ferme(s) spécifié(s) ci-dessous en dollars canadiens pour tous les coûts, y compris, mais sans s'y limiter, tous les honoraires et frais professionnels, techniques et administratifs nécessaires pour satisfaire aux exigences de l'annexe A - *Énoncé des travaux*, tel que défini.

Déplacement dans la Ville de Québec

Adresse de référence: 280 rue St-Dominique, G1K 6R1, QC (dans un rayon maximum de 6 km)
(un seul déplacement dans la ville de Québec : livraison, retour ou déplacement entre deux chantiers)

Déplacement dans la Ville de Lévis

Adresse de références: 41 ch. Du Gouvernement, G6V 7B1, QC (dans un rayon maximum de 2 km)
(un seul déplacement dans la ville de Lévis : livraison, retour ou déplacement entre un chantier de Québec et un de Lévis)

PARTIE 2 – FRAIS DE TRANSPORT – ÉQUIPEMENTS REQUIS - Prix unitaires fermes - Période de l'offre à commandes – ANNÉE 3 – 1^{er} avril 2026 au 31 mars 2027

***Les quantités indiquées à la grille sont à des fins d'estimations seulement. Aucun montant garanti*

No. de l'article	Description des frais de transport (incluant tous accessoires requis et demandés liés à l'article)	Ville de Québec Taux unitaire par déplacement (a)	Ville de Lévis Taux unitaire par déplacement (b)	Quantité estimée** (c)	Total calculé = (a + b) x c
C2.1	Article C1.1 : Excavatrice 1.5 ou 1.7 tonnes	\$	\$	2	\$
C2.2	Article C1.2 : Excavatrice 3.5 tonnes	\$	\$	2	\$
C2.3	Article C1.3 : Excavatrice 5 tonnes	\$	\$	2	\$
C2.4	Article C1.4 : Excavatrice 10 tonnes	\$	\$	2	\$
C2.5	Article C1.5 : Excavatrice 13 ou 13.5 tonnes	\$	\$	2	\$
C2.6	Article C1.6 : Chariot élévateur à mât télescopique – 5000lbs	\$	\$	2	\$

PARTIE 2 – FRAIS DE TRANSPORT – ÉQUIPEMENTS REQUIS - Prix unitaires fermes - Période de l'offre à commandes – ANNÉE 3 – 1 ^{er} avril 2026 au 31 mars 2027					
<i>**Les quantités indiquées à la grille sont à des fins d'estimations seulement. Aucun montant garanti</i>					
No. de l'article	Description des frais de transport (incluant tous accessoires requis et demandés liés à l'article)	Ville de Québec Taux unitaire par déplacement (a)	Ville de Lévis Taux unitaire par déplacement (b)	Quantité estimée** (c)	Total calculé = (a + b) x c
C2.7	Article C1.7 : Plate-forme élévatrice (scissor lift) d'environ 26 pieds	\$	\$	2	\$
C2.8	Article C1.8 : Nacelle de 35 à 75 pieds	\$	\$	2	\$
C2.9	Article C1.9 : Nacelle de 75 à 120 pieds	\$	\$	2	\$
C2.10	Article C1.9 : Nacelle remorquable d'environ 35 pieds	\$	\$	2	\$
(C2)	PRIX UNITAIRE(S) FERME(S) TOTAL(S) - Frais de transport des équipements Somme du/des total(s) calculé(s)				\$

C3. Sous-total de l'offre « REQUIS » évalué - Période de l'offre à commandes – 1er avril 2025 au 31 mars 2026

PARTIE 3 – SOUS-TOTAL DE L'OFFRE ÉVALUÉ – ÉQUIPEMENTS REQUIS ET FRAIS DE TRANSPORT - Prix unitaires fermes - Période de l'offre à commandes		
ANNÉE 3 – 1 ^{er} avril 2026 au 31 mars 2027		
<i>*Pour fins de calcul de l'offre seulement. Aucun montant garanti</i>		
Article	Description	Total calculé* (= C1 + C2)
(C3)	Période de l'offre à commandes – ANNÉE 3 – 1er avril 2026 au 31 mars, 2027 Somme de C1 + C2 = SOUS-TOTAL « REQUIS » DE L'OFFRE ÉVALUÉ	\$

C4. ÉQUIPEMENTS OPTIONNELS - Prix unitaires fermes

L'entrepreneur n'est pas tenu de fournir les équipements de la section « optionnelle ». Les prix excluent les taxes applicables.

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé le(s) prix ferme(s) spécifié(s) ci-dessous en dollars canadiens pour tous les coûts, y compris, mais sans s'y limiter, tous les honoraires et frais professionnels, techniques et administratifs nécessaires pour satisfaire aux exigences de l'annexe A - Énoncé des travaux, tel que défini.

Se référer à l'annexe A, paragraphe 3.1 pour la liste des spécifications et inclusions pour chaque équipement. Les taux unitaires soumis doivent inclure l'ensemble des frais de services ou autres requis conformément à l'annexe A et excluant les frais de transport.

PARTIE 4 – ÉQUIPEMENTS OPTIONNELS - Prix unitaires fermes - Période de l'offre à commandes – ANNÉE 3 – 1^{er} avril 2026 au 31 mars 2027

***Les quantités indiquées à la grille sont à des fins d'estimations seulement. Aucun montant garanti*

No. de l'article	Description	Tarif unitaire par jour (a)	Quantité estimée** (A)	Sous-Total Jour (=a x A)	Tarif unitaire par semaine (b)	Quantité estimée** (B)	Sous-Total Semaine (=b x B)	Tarif unitaire par mois (c)	Quantité estimée** (C)	Sous-Total Mois (=c x C)	Sous-Total par équipement (= A + B + C)
C4.1	Plaque vibrante 400 lbs à 750 lbs (±50lbs)	\$	10	\$	\$	4	\$	\$	1	\$	\$
C4.2	Plaque vibrante 750 lbs à 1000 lbs (±50lbs)	\$	10	\$	\$	4	\$	\$	1	\$	\$
C4.3	Rouleau compacteur Largeur 48 à 50 pouces	\$	10	\$	\$	4	\$	\$	1	\$	\$
C4.4	Rouleau compacteur Largeur 50 à 56 pouces	\$	10	\$	\$	4	\$	\$	1	\$	\$
C4.5	Brouette motorisée Capacité d'environ 1500 lbs à 2500 lbs	\$	10	\$	\$	4	\$	\$	1	\$	\$
C4.6	Équipement pour Jet de sable (Sand blast)	\$	10	\$	\$	4	\$	\$	1	\$	\$
(C4)	PRIX UNITAIRE(S) FERME(S) TOTAL(S) – Équipement (s) optionnel (s) Somme du/des total(s) calculé(s)										\$

C5. FRAIS DE TRANSPORT POUR ÉQUIPEMENTS OPTIONNELS- Prix unitaires fermes

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé le(s) prix unitaire(s) ferme(s) spécifié(s) ci-dessous en dollars canadiens pour tous les coûts, y compris, mais sans s'y limiter, tous les honoraires et frais professionnels, techniques et administratifs nécessaires pour satisfaire aux exigences de l'annexe A - *Énoncé des travaux*, tel que défini.

Déplacement dans la Ville de Québec

Adresse de référence: 280 rue St-Dominique, G1K 6R1, QC (dans un rayon maximum de 6 km)
(un seul déplacement dans la ville de Québec : livraison, retour ou déplacement entre deux chantiers)

Déplacement dans la Ville de Lévis

Adresse de références: 41 ch. Du Gouvernement, G6V 7B1, QC (dans un rayon maximum de 2 km)
(un seul déplacement dans la ville de Lévis : livraison, retour ou déplacement entre un chantier de Québec et un de Lévis)

PARTIE 5 – FRAIS DE TRANSPORT - ÉQUIPEMENTS OPTIONNELS - Prix unitaires fermes - Période de l'offre à commandes – ANNÉE 3 – 1^{er} avril 2026 au 31 mars 2027

***Les quantités indiquées à la grille sont à des fins d'estimations seulement. Aucun montant garanti*

No. de l'article	Description des frais de transport (incluant tous accessoires liés à l'article)	Ville de Québec Taux unitaire par déplacement (a)	Ville de Lévis Taux unitaire par déplacement (b)	Quantité estimée** (c)	Total calculé = (a + b) x c
C5.1	Article C4.1: Plaque vibrante (400 lbs à 750 lbs ±50lbs)	<i>Aucun transport requis – Parcs Canada va aller récupérer l'équipement</i>			
C5.2	Article C4.1: Plaque vibrante (750 lbs à 1000 lbs ±50lbs)	<i>Aucun transport requis – Parcs Canada va aller récupérer l'équipement</i>			
C5.3	Article C4.2: Rouleau compacteur largeur 48 à 50 pouces	\$	\$	2	\$
C5.4	Article C4.2: Rouleau compacteur largeur 50 à 56 pouces	\$	\$	2	\$
C5.5	Article C4.3: Brouette motorisée (capacité d'env. 1500 lbs à 2500 lbs)	<i>Aucun transport requis – Parcs Canada va aller récupérer l'équipement</i>			
C5.6	Article C4.4: Équipement pour Jet de sable (Sand blast)	<i>Aucun transport requis – Parcs Canada va aller récupérer l'équipement</i>			
(C5)	PRIX UNITAIRE(S) FERME(S) TOTAL(S) - Frais de transport des équipements Somme du/des total(s) calculé(s)				\$

C. Sous-total de l'offre évalué – Période de l'offre à commandes – ANNÉE 3 – 1^{er} avril 2026 au 31 mars 2027

***** À compléter par l'autorité contractante *****

Article	Description	Prix de l'offre
(C)	SOUS-TOTAL DE L'OFFRE ÉVALUÉ – Période du contrat Somme de C3 + C4 + C5 =	\$

D. Période de l'offre à commandes – Première période en option – 1^{er} avril 2027 au 31 mars 2028

D1. ÉQUIPEMENT REQUIS - Prix unitaires fermes

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé le(s) prix unitaire(s) ferme(s) spécifié(s) ci-dessous en dollars canadiens pour tous les coûts, y compris, mais sans s'y limiter, tous les honoraires et frais professionnels, techniques et administratifs nécessaires pour satisfaire aux exigences de l'annexe A - *Énoncé des travaux*, tel que défini.

Se référer à l'annexe A, paragraphe 3.1 pour la liste des spécifications et inclusions pour chaque équipement. Les taux unitaires soumis doivent inclure l'ensemble des frais de services ou autres requis conformément à l'annexe A et excluant les frais de transport.

PARTIE 1 - ÉQUIPEMENT REQUIS - Prix unitaires fermes - Période de l'offre à commandes – Première période en option – 1^{er} avril 2027 au 31 mars 2028

***Les quantités indiquées à la grille sont à des fins d'estimations seulement. Aucun montant garanti*

No. de l'article	Description	Tarif unitaire par jour (a)	Quantité estimée** (A)	Sous-Total Jour (= a x A)	Tarif unitaire par semaine (b)	Quantité estimée** (B)	Sous-Total Semaine (= b x B)	Tarif unitaire par mois (c)	Quantité estimée** (C)	Sous-Total Mois (= c x C)	Sous-Total par équipement (= A + B + C)
D1.1	Excavatrice 1.5 ou 1.7 tonnes	\$	10	\$	\$	4	\$	\$	1	\$	\$
D1.1.1	Pouce hydraulique (adapté pour l'article D.1.1)	\$	10	\$	\$	4	\$	\$	1	\$	\$
D1.1.2	Marteau piqueur (adapté pour l'article D.1.1)	\$	10	\$	\$	4	\$	\$	1	\$	\$
D1.2	Excavatrice 3.5 tonnes	\$	30	\$	\$	8	\$	\$	2	\$	\$
D1.2.1	Pouce hydraulique (adapté pour l'article D1.2)	\$	30	\$	\$	8	\$	\$	2	\$	\$
D1.2.2	Marteau piqueur (adapté pour l'article D1.2)	\$	30	\$	\$	8	\$	\$	2	\$	\$
D1.3	Excavatrice 5 tonnes	\$	10	\$	\$	4	\$	\$	1	\$	\$
D1.3.1	Pouce hydraulique (adapté pour l'article D1.3)	\$	10	\$	\$	4	\$	\$	1	\$	\$
D1.3.2	Marteau piqueur (adapté pour l'article D1.3)	\$	10	\$	\$	4	\$	\$	1	\$	\$
D1.4	Excavatrice 10 tonnes	\$	30	\$	\$	8	\$	\$	2	\$	\$
D1.4.1	Pouce hydraulique (adapté pour l'article D1.4)	\$	30	\$	\$	8	\$	\$	2	\$	\$
D1.4.2	Marteau piqueur (adapté pour l'article D1.4)	\$	30	\$	\$	8	\$	\$	2	\$	\$

PARTIE 1 - ÉQUIPEMENT REQUIS - Prix unitaires fermes - Période de l'offre à commandes – Première période en option – 1^{er} avril 2027 au 31 mars 2028

***Les quantités indiquées à la grille sont à des fins d'estimations seulement. Aucun montant garanti*

No. de l'article	Description	Tarif unitaire par jour (a)	Quantité estimée** (A)	Sous-Total Jour (= a x A)	Tarif unitaire par semaine (b)	Quantité estimée** (B)	Sous-Total Semaine (= b x B)	Tarif unitaire par mois (c)	Quantité estimée** (C)	Sous-Total Mois (= c x C)	Sous-Total par équipement (= A + B + C)
D1.5	Excavatrice 13 ou 13.5 tonnes	\$	30	\$	\$	4	\$	\$	1	\$	\$
D1.5.1	Pouce hydraulique (adapté pour l'article D1.5)	\$	30	\$	\$	4	\$	\$	1	\$	\$
D1.5.2	Marteau piqueur (adapté pour l'article D1.5)	\$	30	\$	\$	4	\$	\$	1	\$	\$
D1.6	Chariot élévateur à mât télescopique – 5000lbs*	\$	10	\$	\$	4	\$	\$	1	\$	\$
D1.6.1	Panier capacité 2 personnes 500 lbs (adapté pour l'article D1.6)	\$	10	\$	\$	4	\$	\$	1	\$	\$
D1.7	Plate-forme élévatrice (scissor lift) Environ 26 pieds	\$	10	\$	\$	4	\$	\$	1	\$	\$
D1.8	Nacelle de 35 à 75 pieds	\$	10	\$	\$	4	\$	\$	1	\$	\$
D1.9	Nacelle de 75 à 120 pieds	\$	10	\$	\$	4	\$	\$	1	\$	\$
D1.10	Nacelle remorquable Tel que décrit à l'annexe A section 3.1.	\$	10	\$	\$	4	\$	\$	1	\$	\$
(D1)	PRIX UNITAIRE(S) FERME(S) TOTAL(S) - Équipement requis (s)										\$
	Somme du/des total(s) calculé(s)										\$

D2. FRAIS DE TRANSPORT - ÉQUIPEMENTS REQUIS - Prix unitaires fermes

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé le(s) prix unitaire(s) ferme(s) spécifié(s) ci-dessous en dollars canadiens pour tous les coûts, y compris, mais sans s'y limiter, tous les honoraires et frais professionnels, techniques et administratifs nécessaires pour satisfaire aux exigences de l'annexe A - Énoncé des travaux, tel que défini.

Déplacement dans la Ville de Québec

Adresse de référence: 280 rue St-Dominique, G1K 6R1, QC (dans un rayon maximum de 6 km)
 (un seul déplacement dans la ville de Québec : livraison, retour ou déplacement entre deux chantiers)

Déplacement dans la Ville de Lévis

Adresse de références: 41 ch. Du Gouvernement, G6V 7B1, QC (dans un rayon maximum de 2 km)
 (un seul déplacement dans la ville de Lévis : livraison, retour ou déplacement entre un chantier de Québec et un de Lévis)

PARTIE 2 – FRAIS DE TRANSPORT – ÉQUIPEMENTS REQUIS - Prix unitaires fermes - Période de l'offre à commandes – Première période en option – 1 ^{er} avril 2027 au 31 mars 2028 <i>**Les quantités indiquées à la grille sont à des fins d'estimations seulement. Aucun montant garanti</i>					
No. de l'article	Description des frais de transport (incluant tous accessoires requis et demandés liés à l'article)	Ville de Québec Taux unitaire par déplacement (a)	Ville de Lévis Taux unitaire par déplacement (b)	Quantité estimée** (c)	Total calculé = (a + b) x c
D2.1	Article D1.1 : Excavatrice 1.5 ou 1.7 tonnes	\$	\$	2	\$
D2.2	Article D1.2 : Excavatrice 3.5 tonnes	\$	\$	2	\$
D2.3	Article D1.3 : Excavatrice 5 tonnes	\$	\$	2	\$
D2.4	Article D1.4 : Excavatrice 10 tonnes	\$	\$	2	\$
D2.5	Article D1.5 : Excavatrice 13 ou 13.5 tonnes	\$	\$	2	\$
D2.6	Article D1.6 : Chariot élévateur à mât télescopique – 5000lbs	\$	\$	2	\$
D2.7	Article D1.7 : Plate-forme élévatrice (scissor lift) d'environ 26 pieds	\$	\$	2	\$
D2.8	Article D1.8 : Nacelle de 35 à 75 pieds	\$	\$	2	\$
D2.9	Article D1.9 : Nacelle de 75 à 120 pieds	\$	\$	2	\$
D2.10	Article D1.9 : Nacelle remorquable d'environ 35 pieds	\$	\$	2	\$
(D2)	PRIX UNITAIRE(S) FERME(S) TOTAL(S) - Frais de transport des équipements Somme du/des total(s) calculé(s)				\$

D3. Sous-total de l'offre « REQUIS » évalué - Période de l'offre à commandes – 1er avril 2027 au 31 mars 2028

PARTIE 3 – SOUS-TOTAL DE L'OFFRE ÉVALUÉ – ÉQUIPEMENTS REQUIS ET FRAIS DE TRANSPORT - Prix unitaires fermes - Période de l'offre à commandes Première période en option – 1 ^{er} avril 2027 au 31 mars 2028 <i>*Pour fins de calcul de l'offre seulement. Aucun montant garanti</i>		
Article	Description	Total calculé* (= D1 + D2)
(D3)	Période de l'offre à commandes – année 2 – du 1 avril 2027 au 31 mars 2028 Somme de D1 + D2 = SOUS-TOTAL « REQUIS » DE L'OFFRE ÉVALUÉ	\$

D4. ÉQUIPEMENTS OPTIONNELS - Prix unitaires fermes

L'entrepreneur n'est pas tenu de fournir les équipements de la section « optionnelle ». Les prix excluent les taxes applicables.

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé le(s) prix ferme(s) spécifié(s) ci-dessous en dollars canadiens pour tous les coûts, y compris, mais sans s'y limiter, tous les honoraires et frais professionnels, techniques et administratifs nécessaires pour satisfaire aux exigences de l'annexe A - Énoncé des travaux, tel que défini.

Se référer à l'annexe A, paragraphe 3.1 pour la liste des spécifications et inclusions pour chaque équipement. Les taux unitaires soumis doivent inclure l'ensemble des frais de services ou autres requis conformément à l'annexe A et excluant les frais de transport.

PARTIE 4 – ÉQUIPEMENTS OPTIONNELS - Prix unitaires fermes - Période de l'offre à commandes – Première période en option – 1 ^{er} avril 2027 au 31 mars 2028 <i>**Les quantités indiquées à la grille sont à des fins d'estimations seulement. Aucun montant garanti</i>											
No. de l'article	Description	Tarif unitaire par jour (a)	Quantité estimée** (A)	Sous-Total Jour (=a x A)	Tarif unitaire par semaine (b)	Quantité estimée** (B)	Sous-Total Semaine (=b x B)	Tarif unitaire par mois (c)	Quantité estimée** (C)	Sous-Total Mois (=c x C)	Sous-Total par équipement (= A + B + C)
D4.1	Plaque vibrante 400 lbs à 750 lbs (±50lbs)	\$	10	\$	\$	4	\$	\$	1	\$	\$
D4.2	Plaque vibrante 750 lbs à 1000 lbs (±50lbs)	\$	10	\$	\$	4	\$	\$	1	\$	\$
D4.3	Rouleau compacteur Largeur 48 à 50 pouces	\$	10	\$	\$	4	\$	\$	1	\$	\$
D4.4	Rouleau compacteur Largeur 50 à 56 pouces	\$	10	\$	\$	4	\$	\$	1	\$	\$

PARTIE 4 – ÉQUIPEMENTS OPTIONNELS - Prix unitaires fermes - Période de l'offre à commandes – Première période en option – 1^{er} avril 2027 au 31 mars 2028

***Les quantités indiquées à la grille sont à des fins d'estimations seulement. Aucun montant garanti*

No. de l'article	Description	Tarif unitaire par jour (a)	Quantité estimée** (A)	Sous-Total Jour (=a x A)	Tarif unitaire par semaine (b)	Quantité estimée** (B)	Sous-Total Semaine (=b x B)	Tarif unitaire par mois (c)	Quantité estimée** (C)	Sous-Total Mois (=c x C)	Sous-Total par équipement (= A + B + C)
D4.5	Brouette motorisée Capacité d'environ 1500 lbs à 2500 lbs	\$	10	\$	\$	4	\$	\$	1	\$	\$
D4.6	Équipement pour Jet de sable (Sand blast)	\$	10	\$	\$	4	\$	\$	1	\$	\$
(D4)	PRIX UNITAIRE(S) FERME(S) TOTAL(S) – Équipement (s) optionnel (s) Somme du/des total(s) calculé(s)										\$

D5. FRAIS DE TRANSPORT POUR ÉQUIPEMENTS OPTIONNELS- Prix unitaires fermes

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé le(s) prix unitaire(s) ferme(s) spécifié(s) ci-dessous en dollars canadiens pour tous les coûts, y compris, mais sans s'y limiter, tous les honoraires et frais professionnels, techniques et administratifs nécessaires pour satisfaire aux exigences de l'annexe A - *Énoncé des travaux*, tel que défini.

Déplacement dans la Ville de Québec

Adresse de référence: 280 rue St-Dominique, G1K 6R1, QC (dans un rayon maximum de 6 km)
(un seul déplacement dans la ville de Québec : livraison, retour ou déplacement entre deux chantiers)

Déplacement dans la Ville de Lévis

Adresse de références: 41 ch. Du Gouvernement, G6V 7B1, QC (dans un rayon maximum de 2 km)
(un seul déplacement dans la ville de Lévis : livraison, retour ou déplacement entre un chantier de Québec et un de Lévis)

**PARTIE 5 – FRAIS DE TRANSPORT - ÉQUIPEMENTS OPTIONNELS - Prix unitaires fermes - Période de l'offre à commandes –
Première période en option – 1^{er} avril 2027 au 31 mars 2028**

***Les quantités indiquées à la grille sont à des fins d'estimations seulement. Aucun montant garanti*

No. de l'article	Description des frais de transport (incluant tous accessoires liés à l'article)	Ville de Québec Taux unitaire par déplacement (a)	Ville de Lévis Taux unitaire par déplacement (b)	Quantité estimée** (c)	Total calculé = (a + b) x c
D5.1	Article D4.1: Plaque vibrante (400 lbs à 750 lbs ±50lbs)	<i>Aucun transport requis – Parcs Canada va aller récupérer l'équipement</i>			
D5.2	Article D4.1: Plaque vibrante (750 lbs à 1000 lbs ±50lbs)	<i>Aucun transport requis – Parcs Canada va aller récupérer l'équipement</i>			
D5.3	Article D4.2: Rouleau compacteur largeur 48 à 50 pouces	\$	\$	2	\$
D5.4	Article D4.2: Rouleau compacteur largeur 50 à 56 pouces	\$	\$	2	\$
D5.5	Article D4.3: Brouette motorisée (capacité d'env. 1500 lbs à 2500 lbs)	<i>Aucun transport requis – Parcs Canada va aller récupérer l'équipement</i>			
D5.6	Article D4.4: Équipement pour Jet de sable (Sand blast)	<i>Aucun transport requis – Parcs Canada va aller récupérer l'équipement</i>			
(D5)	PRIX UNITAIRE(S) FERME(S) TOTAL(S) - Frais de transport des équipements Somme du/des total(s) calculé(s)				\$

D. Sous-total de l'offre évalué – Période de l'offre à commandes – Première période en option – 1er avril 2027 au 31 mars 2028

***** À compléter par l'autorité contractante *****

Article	Description	Prix de l'offre
(D)	SOUS-TOTAL DE L'OFFRE ÉVALUÉ – Période du contrat Somme de D3 + D4 + D5 =	\$

E. Période de l'offre à commandes – Deuxième période en option – 1^{er} avril 2028 au 31 mars 2029

E1. ÉQUIPEMENT REQUIS - Prix unitaires fermes

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé le(s) prix unitaire(s) ferme(s) spécifié(s) ci-dessous en dollars canadiens pour tous les coûts, y compris, mais sans s'y limiter, tous les honoraires et frais professionnels, techniques et administratifs nécessaires pour satisfaire aux exigences de l'annexe A - Énoncé des travaux, tel que défini.

Se référer à l'annexe A, paragraphe 3.1 pour la liste des spécifications et inclusions pour chaque équipement. Les taux unitaires soumis doivent inclure l'ensemble des frais de services ou autres requis conformément à l'annexe A et excluant les frais de transport.

PARTIE 1 - ÉQUIPEMENT REQUIS - Prix unitaires fermes - Période de l'offre à commandes – Deuxième période en option – 1^{er} avril 2028 au 31 mars 2029

***Les quantités indiquées à la grille sont à des fins d'estimations seulement. Aucun montant garanti*

No. de l'article	Description	Tarif unitaire par jour (a)	Quantité estimée** (A)	Sous-Total Jour (= a x A)	Tarif unitaire par semaine (b)	Quantité estimée** (B)	Sous-Total Semaine (= b x B)	Tarif unitaire par mois (c)	Quantité estimée** (C)	Sous-Total Mois (= c x C)	Sous-Total par équipement (= A + B + C)
E1.1	Excavatrice 1.5 ou 1.7 tonnes	\$	10	\$	\$	4	\$	\$	1	\$	\$
E1.1.1	Pouce hydraulique (adapté pour l'article E.1.1)	\$	10	\$	\$	4	\$	\$	1	\$	\$
E1.1.2	Marteau piqueur (adapté pour l'article E.1.1)	\$	10	\$	\$	4	\$	\$	1	\$	\$
E1.2	Excavatrice 3.5 tonnes	\$	30	\$	\$	8	\$	\$	2	\$	\$
E1.2.1	Pouce hydraulique (adapté pour l'article E1.2)	\$	30	\$	\$	8	\$	\$	2	\$	\$
E1.2.2	Marteau piqueur (adapté pour l'article E1.2)	\$	30	\$	\$	8	\$	\$	2	\$	\$
E1.3	Excavatrice 5 tonnes	\$	10	\$	\$	4	\$	\$	1	\$	\$
E1.3.1	Pouce hydraulique (adapté pour l'article E1.3)	\$	10	\$	\$	4	\$	\$	1	\$	\$
E1.3.2	Marteau piqueur (adapté pour l'article E1.3)	\$	10	\$	\$	4	\$	\$	1	\$	\$
E1.4	Excavatrice 10 tonnes	\$	30	\$	\$	8	\$	\$	2	\$	\$
E1.4.1	Pouce hydraulique (adapté pour l'article E1.4)	\$	30	\$	\$	8	\$	\$	2	\$	\$
E1.4.2	Marteau piqueur (adapté pour l'article E1.4)	\$	30	\$	\$	8	\$	\$	2	\$	\$

PARTIE 1 - ÉQUIPEMENT REQUIS - Prix unitaires fermes - Période de l'offre à commandes – Deuxième période en option – 1^{er} avril 2028 au 31 mars 2029

***Les quantités indiquées à la grille sont à des fins d'estimations seulement. Aucun montant garanti*

No. de l'article	Description	Tarif unitaire par jour (a)	Quantité estimée** (A)	Sous-Total Jour (= a x A)	Tarif unitaire par semaine (b)	Quantité estimée** (B)	Sous-Total Semaine (= b x B)	Tarif unitaire par mois (c)	Quantité estimée** (C)	Sous-Total Mois (= c x C)	Sous-Total par équipement (= A + B + C)
E1.5	Excavatrice 13 ou 13.5 tonnes	\$	30	\$	\$	4	\$	\$	1	\$	\$
E1.5.1	Pouce hydraulique (adapté pour l'article E1.5)	\$	30	\$	\$	4	\$	\$	1	\$	\$
E1.5.2	Marteau piqueur (adapté pour l'article E1.5)	\$	30	\$	\$	4	\$	\$	1	\$	\$
E1.6	Chariot élévateur à mât télescopique – 5000lbs*	\$	10	\$	\$	4	\$	\$	1	\$	\$
E1.6.1	Panier capacité 2 personnes 500 lbs (adapté pour l'article E1.6)	\$	10	\$	\$	4	\$	\$	1	\$	\$
E1.7	Plate-forme élévatrice (scissor lift) Environ 26 pieds	\$	10	\$	\$	4	\$	\$	1	\$	\$
E1.8	Nacelle de 35 à 75 pieds	\$	10	\$	\$	4	\$	\$	1	\$	\$
E1.9	Nacelle de 75 à 120 pieds	\$	10	\$	\$	4	\$	\$	1	\$	\$
E1.10	Nacelle remorquable Tel que décrit à l'annexe A section 3.1.	\$	10	\$	\$	4	\$	\$	1	\$	\$
(E1)	PRIX UNITAIRE(S) FERME(S) TOTAL(S) - Équipement requis (s) Somme du/des total(s) calculé(s)										\$

E2. FRAIS DE TRANSPORT - ÉQUIPEMENTS REQUIS - Prix unitaires fermes

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé le(s) prix unitaire(s) ferme(s) spécifié(s) ci-dessous en dollars canadiens pour tous les coûts, y compris, mais sans s'y limiter, tous les honoraires et frais professionnels, techniques et administratifs nécessaires pour satisfaire aux exigences de l'annexe A - Énoncé des travaux, tel que défini.

Déplacement dans la Ville de Québec

Adresse de référence: 280 rue St-Dominique, G1K 6R1, QC (dans un rayon maximum de 6 km)
 (un seul déplacement dans la ville de Québec : livraison, retour ou déplacement entre deux chantiers)

Déplacement dans la Ville de Lévis

Adresse de références: 41 ch. Du Gouvernement, G6V 7B1, QC (dans un rayon maximum de 2 km)
 (un seul déplacement dans la ville de Lévis : livraison, retour ou déplacement entre un chantier de Québec et un de Lévis)

PARTIE 2 – FRAIS DE TRANSPORT – ÉQUIPEMENTS REQUIS - Prix unitaires fermes - Période de l'offre à commandes – Deuxième période en option – 1 ^{er} avril 2028 au 31 mars 2029					
<i>**Les quantités indiquées à la grille sont à des fins d'estimations seulement. Aucun montant garanti</i>					
No. de l'article	Description des frais de transport (incluant tous accessoires requis et demandés liés à l'article)	Ville de Québec Taux unitaire par déplacement (a)	Ville de Lévis Taux unitaire par déplacement (b)	Quantité estimée** (c)	Total calculé = (a + b) x c
E2.1	Article E1.1 : Excavatrice 1.5 ou 1.7 tonnes	\$	\$	2	\$
E2.2	Article E1.2 : Excavatrice 3.5 tonnes	\$	\$	2	\$
E2.3	Article E1.3 : Excavatrice 5 tonnes	\$	\$	2	\$
E2.4	Article E1.4 : Excavatrice 10 tonnes	\$	\$	2	\$
E2.5	Article E1.5 : Excavatrice 13 ou 13.5 tonnes	\$	\$	2	\$
E2.6	Article E1.6 : Chariot élévateur à mât télescopique – 5000lbs	\$	\$	2	\$
E2.7	Article E1.7 : Plate-forme élévatrice (scissor lift) d'environ 26 pieds	\$	\$	2	\$
E2.8	Article E1.8 : Nacelle de 35 à 75 pieds	\$	\$	2	\$
E2.9	Article E1.9 : Nacelle de 75 à 120 pieds	\$	\$	2	\$
E2.10	Article E1.9 : Nacelle remorquable d'environ 35 pieds	\$	\$	2	\$
(E2)	PRIX UNITAIRE(S) FERME(S) TOTAL(S) - Frais de transport des équipements Somme du/des total(s) calculé(s)				\$

E3. Sous-total de l'offre « REQUIS » évalué - Période de l'offre à commandes – 1er avril 2028 au 31 mars 2029

PARTIE 3 – SOUS-TOTAL DE L'OFFRE ÉVALUÉ – ÉQUIPEMENTS REQUIS ET FRAIS DE TRANSPORT - Prix unitaires fermes - Période de l'offre à commandes Deuxième période en option – 1 ^{er} avril 2028 au 31 mars 2029 <i>*Pour fins de calcul de l'offre seulement. Aucun montant garanti</i>		
Article	Description	Total calculé* (= E1 + E2)
(E3)	Période de l'offre à commandes – Deuxième période en option – du 1 avril 2028 au 31 mars 2029 Somme de E1 + E2 = SOUS-TOTAL « REQUIS » DE L'OFFRE ÉVALUÉ	\$

E4. ÉQUIPEMENTS OPTIONNELS - Prix unitaires fermes

L'entrepreneur n'est pas tenu de fournir les équipements de la section « optionnelle ». Les prix excluent les taxes applicables.

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé le(s) prix ferme(s) spécifié(s) ci-dessous en dollars canadiens pour tous les coûts, y compris, mais sans s'y limiter, tous les honoraires et frais professionnels, techniques et administratifs nécessaires pour satisfaire aux exigences de l'annexe A - Énoncé des travaux, tel que défini.

Se référer à l'annexe A, paragraphe 3.1 pour la liste des spécifications et inclusions pour chaque équipement. Les taux unitaires soumis doivent inclure l'ensemble des frais de services ou autres requis conformément à l'annexe A et excluant les frais de transport.

PARTIE 4 – ÉQUIPEMENTS OPTIONNELS - Prix unitaires fermes - Période de l'offre à commandes – Deuxième période en option – 1er avril 2028 au 31 mars 2029 <i>**Les quantités indiquées à la grille sont à des fins d'estimations seulement. Aucun montant garanti</i>											
No. de l'article	Description	Tarif unitaire par jour (a)	Quantité estimée** (A)	Sous-Total Jour (=a x A)	Tarif unitaire par semaine (b)	Quantité estimée** (B)	Sous-Total Semaine (=b x B)	Tarif unitaire par mois (c)	Quantité estimée** (C)	Sous-Total Mois (=c x C)	Sous-Total par équipement (= A + B + C)
E4.1	Plaque vibrante 400 lbs à 750 lbs (±50lbs)	\$	10	\$	\$	4	\$	\$	1	\$	\$
E4.2	Plaque vibrante 750 lbs à 1000 lbs (±50lbs)	\$	10	\$	\$	4	\$	\$	1	\$	\$
E4.3	Rouleau compacteur Largeur 48 à 50 pouces	\$	10	\$	\$	4	\$	\$	1	\$	\$
E4.4	Rouleau compacteur Largeur 50 à 56 pouces	\$	10	\$	\$	4	\$	\$	1	\$	\$

PARTIE 4 – ÉQUIPEMENTS OPTIONNELS - Prix unitaires fermes - Période de l'offre à commandes – Deuxième période en option – 1er avril 2028 au 31 mars 2029

***Les quantités indiquées à la grille sont à des fins d'estimations seulement. Aucun montant garanti*

No. de l'article	Description	Tarif unitaire par jour (a)	Quantité estimée** (A)	Sous-Total Jour (=a x A)	Tarif unitaire par semaine (b)	Quantité estimée** (B)	Sous-Total Semaine (=b x B)	Tarif unitaire par mois (c)	Quantité estimée** (C)	Sous-Total Mois (=c x C)	Sous-Total par équipement (= A + B + C)
E4.5	Brouette motorisée Capacité d'environ 1500 lbs à 2500 lbs	\$	10	\$	\$	4	\$	\$	1	\$	\$
E4.6	Équipement pour Jet de sable (Sand blast)	\$	10	\$	\$	4	\$	\$	1	\$	\$
(E4)	PRIX UNITAIRE(S) FERME(S) TOTAL(S) – Équipement (s) optionnel (s) Somme du/des total(s) calculé(s)										\$

E5. FRAIS DE TRANSPORT POUR ÉQUIPEMENTS OPTIONNELS- Prix unitaires fermes

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé le(s) prix unitaire(s) ferme(s) spécifié(s) ci-dessous en dollars canadiens pour tous les coûts, y compris, mais sans s'y limiter, tous les honoraires et frais professionnels, techniques et administratifs nécessaires pour satisfaire aux exigences de l'annexe A - *Énoncé des travaux*, tel que défini.

Déplacement dans la Ville de Québec

Adresse de référence: 280 rue St-Dominique, G1K 6R1, QC (dans un rayon maximum de 6 km)
(un seul déplacement dans la ville de Québec : livraison, retour ou déplacement entre deux chantiers)

Déplacement dans la Ville de Lévis

Adresse de références: 41 ch. Du Gouvernement, G6V 7B1, QC (dans un rayon maximum de 2 km)
(un seul déplacement dans la ville de Lévis : livraison, retour ou déplacement entre un chantier de Québec et un de Lévis)

**PARTIE 5 – FRAIS DE TRANSPORT - ÉQUIPEMENTS OPTIONNELS - Prix unitaires fermes - Période de l'offre à commandes –
Deuxième période en option – 1er avril 2028 au 31 mars 2029**

***Les quantités indiquées à la grille sont à des fins d'estimations seulement. Aucun montant garanti*

No. de l'article	Description des frais de transport (incluant tous accessoires liés à l'article)	Ville de Québec Taux unitaire par déplacement (a)	Ville de Lévis Taux unitaire par déplacement (b)	Quantité estimée** (c)	Total calculé = (a + b) x c
E5.1	Article E4.1: Plaque vibrante (400 lbs à 750 lbs ±50lbs)	<i>Aucun transport requis – Parcs Canada va aller récupérer l'équipement</i>			
E5.2	Article E4.1: Plaque vibrante (750 lbs à 1000 lbs ±50lbs)	<i>Aucun transport requis – Parcs Canada va aller récupérer l'équipement</i>			
E5.3	Article E4.2: Rouleau compacteur largeur 48 à 50 pouces	\$	\$	2	\$
E5.4	Article E4.2: Rouleau compacteur largeur 50 à 56 pouces	\$	\$	2	\$
E5.5	Article E4.3: Brouette motorisée (capacité d'env. 1500 lbs à 2500 lbs)	<i>Aucun transport requis – Parcs Canada va aller récupérer l'équipement</i>			
E5.6	Article E4.4: Équipement pour Jet de sable (Sand blast)	<i>Aucun transport requis – Parcs Canada va aller récupérer l'équipement</i>			
(E5)	PRIX UNITAIRE(S) FERME(S) TOTAL(S) - Frais de transport des équipements				\$
	Somme du/des total(s) calculé(s)				\$

E. Sous-total de l'offre évalué – Période de l'offre à commandes – Deuxième période en option – 1er avril 2028 au 31 mars 2029

***** À compléter par l'autorité contractante *****

Article	Description	Prix de l'offre
(E)	SOUS-TOTAL DE L'OFFRE ÉVALUÉ – Période du contrat	\$
	Somme de E3 + E4 + E5 =	\$

F. Prix total de l'offre évalué***** À compléter par l'autorité contractante *****

Article	Description	Prix de l'offre
(A)	Année 1 – 1er avril 2024 au 31 mars 2025 SOUS-TOTAL DE L'OFFRE ÉVALUÉ	\$
(B)	Année 2 – 1er avril 2025 au 31 mars 2026 SOUS-TOTAL DE L'OFFRE ÉVALUÉ	\$
(C)	Année 3 – 1er avril 2026 au 31 mars 2027 SOUS-TOTAL DE L'OFFRE ÉVALUÉ	\$
(D)	Première période en option – 1er avril 2027 au 31 mars 2028 SOUS-TOTAL DE L'OFFRE ÉVALUÉ	\$
(E)	Deuxième période en option – 1er avril 2028 au 31 mars 2029 SOUS-TOTAL DE L'OFFRE ÉVALUÉ	\$
(F)	PRIX TOTAL DE L'OFFRE ÉVALUÉ Somme de(s) prix de l'offre	\$

Notes:

- (a) Les coûts non définis ne seront pas autorisés en vertu du contrat, sauf si des modifications sont apportées aux exigences associées à la réalisation des travaux et si une modification au contrat est approuvée par l'autorité contractante.
- (b) Les conditions de paiements supplémentaires ne s'appliqueront pas au présent contrat.
- (c) Les droits de douane sont compris et les taxes applicables sont en sus.